

Travailler avec les parents à protéger leurs enfants

Hélène Join-Lambert

Sciences de l'éducation

Master EFISE

Education Familiale et Interventions Socio-éducatives en Europe

Institutions éducatives

- Depuis le 19^e siècle:
 - institutions fermées aux parents
- Evolutions à partir des années 1980:
 - Education Nationale: loi d'orientation de 1989
 - Petite enfance: décret d'août 2000
 - Action sociale et médico-sociale: loi 2002-2
 - Handicap: loi n°2005-102
 - Protection de l'enfance: lois des 6 juin 1984 et 5 mars 2007

De quoi parle-t-on?

- Participation, partenariat, implication...
 - Informer les parents tout au long du processus
 - Respecter leurs droits
 - Les associer à l'évaluation des besoins de leurs enfants
 - Identifier et mobiliser leurs ressources et compétences
 - Entendre les demandes, besoins et critiques exprimés

En protection de l'enfance

- De nombreux parents alertent sur les difficultés de leur enfant
- Les mesures de protection sont plus efficaces quand les parents y contribuent
- Les parents sont la seule source de continuité lors des changements de prise en charge
- La qualité du réseau familial des jeunes adultes est primordiale pour se stabiliser et s'intégrer

Risque de sur-responsabilisation

- Participer à la protection de son enfant ne signifie pas se débrouiller tout-e seul-e
- Le travail avec les parents ne remplace pas la mission de protection des enfants

Exemples en Europe

Implication des parents d'enfants placés

- Dans les prises de décision (les associer aux processus de décision, préparer les séparations – Pays Bas),
- Dans la vie quotidienne (proposer des temps à passer ensemble - Danemark),
- Dans la scolarité (suivi des bulletins, relations avec les enseignants - France)

Pour les parents

- Les attitudes des parents
 - Opposition (critique)
 - Retrait (passivité)
 - Négociation (demandes)
- L'attitude des parents évolue en fonction
 - de leur réseau de soutien: familial, associatif...
 - de l'attitude des professionnels : éviter le jugement, témoigner le respect, mettre en valeur les qualités

Pour les professionnel-le-s

- Double injonction de protection des enfants et d'implication des parents
 - Evolution des outils conceptuels
 - Changement des rapports de pouvoir
 - Remise en question des pratiques professionnelles
- Nécessité de soutenir les professionnel-le-s
 - Mise en confiance dans leur double rôle
 - Formations, supervisions
 - Marges de manœuvre pour innover
 - Confiance dans leurs compétences

Pour les institutions

- des innovations sont à l'œuvre
 - les *accueils de jour* et *accueils séquentiels* s'appuient sur les compétences des parents
 - sur certains lieux de placement des *locaux adaptés* permettent aux familles de se retrouver
- impliquer les professionnel-le-s
 - dans la conception des projets
 - dans les prises de décision les concernant
 - dans leur mise en œuvre concrète...

Pour aller plus loin

Bergonnier-Dupuy G., Join-Lambert H., Durning P. (dir) (2013). *Traité d'éducation familiale*. Paris, Dunod.

Delens-Ravier I. (2001). *Le placement d'enfants et les familles, Recherche qualitative sur le point de vue de parents d'enfants placés*. Liège-Paris, Editions Jeunesse et Droit.

Fablet D. (2008). « *L'émergence de la notion de parentalité en milieu(x) professionnel(s)* ». *Sociétés et jeunesses en difficulté, revue pluridisciplinaire de recherche*, n° 5.

Join-Lambert H., Euillet S., Boddy J., Statham J., Danielsen I. & Geurts E. (2014). « *L'implication des parents dans l'éducation de leur enfant placé. Approches européennes* ». *Revue française de pédagogie*, 187, 71-80.

Join-Lambert H. (dir.) (2012). *Les accueils de jour en protection de l'enfance. Une nouvelle place pour les parents?* Paris, L'Harmattan.